

Petite enfance en Quatre Rivières

Modes d'accueil, démarches & Ressources



Projet éducatif Petite Enfance & RPE



PLAISIR
grandir
VIVRE

115

5 crèches
3 micro-crèches
1 MAM
(Maison d'Assistants
Maternels)
60 Assistants
Maternels
3 gardes à domicile

ACTION
coopération
SANTÉ

105

ALTRUISME
AIDE

144 places
en crèche
12 places en MAM
36 places en
micro-crèche
Environ 180 places
pour les Assistants
Maternels

95

équipe
SOUTIEN
INCLUSION
Lien
diversité

ÉMOTIONS
JOIE
motricité
ÉQUITÉ
éveil

85

Partage
Bienveillance

SÉCURITÉ
environnement
PROXIMITÉ
découverte
AMOUR

75

RYTHME
liberté

Le Service Petite Enfance
et le Relais Petite Enfance (RPE) de la communauté
de communes des 4 Rivières est à votre disposition
pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Coordinatrice Petite Enfance : petite-enfance@cc4r.fr - 04 50 31 68 10
07 72 07 64 68

Relais Petite Enfance : rpe@cc4r.fr - 04 50 82 17 43

Portail Petite Enfance : petiteenfanceen4rivieres.portail-familles.app
cc4r.fr - 28 chemin de la Ferme Sallet - 74250 Fillinges



La Petite Enfance en 4 Rivières

ÉCOUTE
bien-être
ACCOMPAGNEMENT
PARTAGE

Projet éducatif Petite Enfance du territoire

- Guide et accompagne tous les modes d'accueil de notre territoire.
- Travaillé par les élus et partagé avec les professionnels de la petite enfance, il est un outil basé sur nos valeurs et nos démarches. La charte nationale de la petite enfance est un outil essentiel pour l'ensemble des modes d'accueil.

Relais Petite Enfance (RPE)

- Accueille et conseille les professionnels de la petite enfance.
- Garantit le respect de la place de chaque mode d'accueil, de l'épanouissement et du bien-être de chaque enfant dans un environnement sécurisé et adapté.
- Accompagne les professionnels de la petite enfance en créant du lien et en proposant des ateliers, formations, ressources, projets, etc.

Semaine de la petite enfance et autres moments festifs

Rencontres et projets entre les professionnels des différents modes d'accueil

Environ 108 ateliers par an pour les Assistants Maternels et gardes à domicile

342 ouvrages petite enfance disponibles dans le réseau **idélire**

3 réunions d'information par an

Feuille de chou pour les Assistants Maternels

Conférences/débats pour les professionnels et familles

Accueil individuel, collectif, PRIVÉ, public, mixte,...

Les Modes d'accueil

L'offre du territoire permet de composer la meilleure solution pour l'accueil des jeunes enfants.

N'oubliez pas !

Possibilité d'associer plusieurs modes d'accueil (exemple : crèche et Assistant Maternel)

Les crèches

Filinges
Les FARFADETS

Onnion
Les RISSONS

Saint-Jeoire
La Vie-là

Viuz-en-Sallaz
Les MARMOUSETS
(3-18 mois)

Viuz-en-Sallaz
FRIBOUILLE
(18 mois - 4 ans)

- Les 5 crèches du territoire sont gérées par le groupe La Maison Bleue en contrat de concession et par un règlement de fonctionnement unique.
- Accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- Proposition d'un accueil régulier ou occasionnel. Préinscription nécessaire pour un accueil régulier dans une des crèches.
- 3 commissions d'attribution des places par an (février, mai, octobre) pour étudier et valider les demandes de préinscription.
- Toutes les démarches de préinscription et autres informations se passent sur le portail petite enfance.

Les Assistants Maternels, les micro-crèches, les gardes à domicile

Assistants Maternels

- Accueillent à leur domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM) ; agrément de 4 enfants généralement âgés de moins de 6 ans.
- Sont agréés par le Conseil Départemental et ont une obligation de formation tout au long de leur carrière.

Micro-crèches

- À mi-chemin entre la crèche et l'Assistant Maternel ; maximum 12 enfants de 2 mois à 3 ans.

Findrol Les ROUDOUDOUS	Marcellaz Déliça	Saint-Jean-de-Tholome Les TOUBY	À VENIR Micro-crèche de Faucigny
---------------------------	---------------------	------------------------------------	-------------------------------------

- Respect des mêmes règles que pour un établissement d'accueil collectif classique.

Gardes à domicile

- Personnes diplômées de la petite enfance qui gardent vos enfants à leur domicile. Pour répartir les coûts de garde, possibilité de garde partagée avec une seconde famille en alternance.

Vos démarches

POUR l'accueil de vos enfants, vous pouvez :

1 Créer votre compte sur le portail Petite Enfance

2 Participer à une réunion d'information (3 réunions/an), un mois avant la Commission d'Attribution des Places

3 Choisir la solution qui vous convient pour l'accueil de votre enfant

4 Prévoir l'adaptation de votre enfant avec les professionnels

5 Garder contact avec le Service Petite Enfance en 4 Rivières pour vous rassurer en cas de difficultés

CRÈCHES

PRIVÉ

Je crée mon dossier de préinscription.
Je reçois la réponse 15 jours après la Commission d'Attribution des Places.
Je finalise l'inscription auprès de la crèche demandée.

Je prends contact avec les professionnels de la petite enfance de mon choix.
Je les rencontre.
Je signe le contrat d'accueil.

POUR VOUS accompagner

Les Ressources

Vos aides

CAF
caf.fr

MSA
msa.fr/lfp

Accompagner la parentalité

MONENFANT.FR
monenfant.fr

1000 PREMIERS JOURS
1000-premiers-jours.fr



Pour les parents employeurs

DREETS
dreets.gouv.fr

PAJEMPLOI
pajemploi.urssaf.fr

Les associations du territoire

À Petits Pas
a-petits-pas.wixsite.com/apetitspas

Les P'tits Petons
lesptitspetonsblog.wordpress.com

Ludothèque
laludothequemtm.wixsite.com/saint-jeoire

MJCI
mjciellesclarines.fr

